

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL856

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 12 TER

A la dernière phrase de l'alinéa 28, substituer au mot: "bâtiments", le mot: "centres".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.